



REUNION INFORMELLE 6 SEPTEMBRE 2013

Administration : RECOR Michel, DRFIP
BONARDI Vincent, chef pôle pilotage ressources
GERMAIN Olivier, chef pôle métiers fiscaux

Organisations syndicales :

FO-DGFIP : PLAZIAT Jean-Marc et HUVETEAU Sébastien

CGT : VIGNAUD Jean-Claude, COULAUDOU Dominique et Noëlle MERIGAUD

SOLIDAIRES : FEYSSAT Chantal, DAMAYE Brigitte

CFDT : LOUVET Arnaud

CFTC : Absente

Ordre du jour : Projet de rationalisation des implantations immobilières de la DRFIP sur Limoges (Baudin, Cruveilhier et Montmailler).

Dans les faits, M. RECOR explique que l'on n'est pas encore au stade du projet, mais qu'il s'agit avant tout d'un avant-projet. Aux questions des Organisations Syndicales, la réponse était le plus souvent : « *Les groupes de travail décideront* » .

Quelle est la base de cet avant-projet :

Tout est dans le titre de l'ordre du jour (rationaliser les implantations immobilières), d'une part pour atteindre dans nos locaux le ratio de 12 m² par agent et d'autre part, réaliser des économies substantielles en matière de loyers budgétaires afin de pouvoir boucler le budget départemental.

Avant-projet sur Cruveilhier

L'idée initiale était de désamianter les sols de Cruveilhier, afin d'y intégrer des Trésoreries et notamment celles de Baudin. Coût estimé pour le seul RDC, environ 800 000 €. La DG n'a pas les moyens budgétaires de financement d'une telle opération. Des travaux de désamiantage ne sont nécessaires que si des cloisons étaient déplacées. La nouvelle idée est donc de revenir sur le premier projet de réinstallation de l'action sociale à l'emplacement actuel des locaux syndicaux. Loyer économisé, 15 000 € annuels.

Les O.S. seront relogées dans de nouveaux locaux, probablement au 3^{ème} étage. Densification de Cruveilhier, il y a 3 ans, 17 m² par agent. Aujourd'hui en 2013, 20 m² par agent.

Après réalisation de cet avant-projet, la densification restera importante. De nouveaux travaux auraient lieu après le passage de la crise, lorsque la DG aura retrouvé meilleure fortune.

Avant projet sur Montmailler

Certainement la plus vaste opération dont le coût total des travaux est estimé à près de 300 000 €.

L'opération consiste à transférer les postes comptables de Baudin sur le site de Montmailler, ramenant la densification de 15 m² actuellement à un peu moins de 12 m² par agent. L'étude de cet avant-projet a été réalisée par l'antenne immobilière de Toulouse.

Sur le site de Baudin, actuellement 3 Trésoreries. 2 domaniales, la paierie départementale et Limoges Banlieue et Amendes et une en location, Limoges Municipale. 51 personnels au total.

La priorité serait de transférer Limoges Municipale au 3^{ème} étage de la rue Montmailler, aile de l'ancien bâtiment, côté rue Montmailler. Economie réalisée, environ 50 000 € par an.

La paierie départementale sera relogée au 4^{ème} étage, dans le logement de fonction du TPG. Un accès aux normes handicapés sera créé, en prolongeant le couloir (réduction du grand bureau de la tenue de la comptabilité du CGR).

Ces 2 postes comptables fonctionneront avec l'utilisation d'une caisse commune (DRFIP, paierie et municipale).

La Trésorerie de Limoges Banlieue et Amendes sera installée avec une caisse qui lui sera propre, au RDC (salle de réunion et moitié du hall d'entrée).

Ces avant-projets ont été communiqués à la DG qui a donné son accord de principe.

Calendrier

Sur le dernier trimestre 2013, mise en place de **4** groupes de travail.

Un groupe de travail, Limoges Municipale

Un groupe de travail, Limoges Banlieue et Amendes

Un groupe de travail, paierie départementale

Le quatrième groupe de travail concernera les services de direction impactés.

Avant de lancer le projet, le DRFIP est en attente de l'enveloppe budgétaire de la DG.

Lorsque le projet sera finalisé, une présentation plus complète sera faite au CHS-CT et au CTL.

Pour M. Recor, il s'agit de faire avancer ce projet rapidement, mais sans aucune précipitation. Il en entrevoit la réalisation sur l'année 2014.

Un nouveau plan de sécurisation du bâtiment devra être réalisé par la cellule sécurité de la DG.

Points noirs

Des points noirs ont été soulevés par les OS et notamment FO. L'administration n'a pas apporté de réponse satisfaisante (méconnaissance du dossier ou accès de suffisance). Encore une fois la seule réponse apportée, les groupes de travail décideront.

Point noir n°1 : **Les places de parking**. Pour des problèmes de sol, les places de parking de la rue d'Alger ont été réduites. Pour le parking de la rue Leroux, il faut mieux arriver de bonne heure le mardi et le jeudi. Alors avec 51 personnes de plus, même si tous ne prennent pas leur véhicule, le compte n'y est pas.

Point noir n°2 : **Les archives**. Réponse de M. Recor, le sous-sol de Montmailler est très grand et il est loin d'être plein. La Direction n'ignore pas, la place qu'occupe les archives vivantes, ainsi que la place que nécessite la confection des comptes de gestion. Elle espère juste que l'arrivée de la dématérialisation sera rapide. Le problème le plus important sera donc sur du court terme.

Point noir n°3 : **La faisabilité**. FO n'est pas opposée à la rationalisation des locaux. Il est en effet aberrant, au vu du public, de voir la sous utilisation actuelle du hall de Montmailler. Il faut toutefois rester un minimum réaliste et ne pas trop sombrer dans l'utopie par excès de pessimisme. Le projet n'est pas bouclé, il faudra voir. Les véritables problèmes n'ont pas été tous vus par la Direction, il appartiendra aux groupes de travail d'être vigilant afin d'éclairer de nombreuses zones d'ombres, et à vérifier que la faisabilité soit réelle.

Information

Avant de clore cette réunion, M. Recor apporte aux OS une information de dernière minute.

Le Secrétariat Général l'a informé que le recrutement d'une assistante de service social était en cours de finalisation.

L'installation devrait se faire au 1^{er} octobre 2013.

Il s'agit d'un personnel féminin, dont le nom n'est pas encore connu à ce jour.

La séance ouverte à 15h00 s'est refermée à 16h00.

Jean-Marc PLAZIAT et Sébastien HUVETEAU